

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITE DE SAINT-AIME-DU-LAC-DES-ILES
ASSEMBLEE REGULIERE DU 14 JANVIER 2014**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, tenue le 14 janvier 2014 à 19h30, à la salle de l'hôtel de Ville, 871, Chemin Diotte, Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

Sont présents : M. Robert Asselin, M. Gaston Valiquette, Mme Élisabeth Grogg, M. André Cyr, Mme Mélanie Lampron et M. André Benoit tous formant quorum sous la présidence du maire M. Pierre-Paul Goyette.

Est aussi présente : La directrice générale Mme Gisèle Lépine Pilotte

1581-14-01-01 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette de procéder à la constatation de la régularité de la séance.

ADOPTÉE

1582-14-01-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit d'approuver l'ordre du jour suivant, à savoir :

MOMENT DE RÉFLEXION

- 1- Ouverture de l'assemblée.
- 2- Approbation de l'ordre du jour.
- 3- Période de questions portant uniquement sur l'ordre du jour présenté.
- 4.1- Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 10 décembre 2013.
- 4.2- Assemblée extraordinaire – Adoption du Budget 2014- 31/01/2014
- 5.0- TRÉSORERIE :**
 - 5.1- Liste des comptes à payer 31 décembre 2013.
 - 5.2- Liste des chèques et paiements ACCESD du 1^{er} au 31 décembre 2013 à être entérinés.
 - 5.3- Ville d'agglomération de Mont-Laurier - Règlement A-53 et A-54- Quote-part 2014- autorisation de paiements 3 échéances.
 - 5.4- PG solutions- Renouvellement contrats pour soutien et entretien logiciels – Administration- Taxation et permis pour l'année 2014.
 - 5.5- ADMQ- Renouvellement cotisation et assurance 2014 de la directrice générale.
 - 5.6.- COMBEQ- Renouvellement cotisation 2014 de l'inspecteur en bâtiment et environnement
 - 5.7- Assurances Jones et Roussel- Renouvellement 2014-
 - 5.8- Régie inter de la Lièvre- Quote-part 2014- autorisation de paiements 4 échéances.
 - 5.9- MRC Antoine-Labelle 2013- Autorisation de paiements 56 658\$. Et fonds d'investissement de 715.00\$- et fonds Cour municipale- 413.00\$
- 6.0- ADMINISTRATION GÉNÉRALE :**
 - 6.1- Écho de la Lièvre- Cahier spécial dur église de la MRC Antoine-Labelle- 125.00\$ plus taxes
 - 6.2- Propriété Mme Anne-Marie David- chemin de la Traverse- Offre de don.
 - 6.3- Commission scolaire Pierre-Neveu- Présentation du rapport annuel 2012-2013
 - 6.4- MRC Antoine-Labelle- Dépôt des demandes de révision rôle 2013-2014-2015
 - 6.5- Code de déontologie et d'éthique des élus municipaux – Avis de motion-Avec ou sans modification
 - 6.6.- MRC Antoine-Labelle- Formation relative à la Cour municipale- 17/01/2014
- 7.0- TRAVAUX PUBLICS :**
 - 7.1- Travaux publics – Déneigement- Entériner engagement de M. Marco Grenier.
 - 7.2- Équipement Lourds Papineau- Réclamation pour retard de livraison- Entériner facture
 - 7.3- Camion Freightliner de Mont-Laurier- Délai pour étude de recevabilité.
 - 7.4- MRC Antoine-Labelle- Résolution ponceau Pearson.
- 08- LOISIRS ET CULTURE :**
 - 8.1.- Comité des Loisirs- Anneau de glace
 - 8.2- CRSBPL- Nomination d'un membre du conseil à titre de représentant.
- 9.0- URBANISME ET ENVIRONNEMENT :**
 - 9.1- Dossier 1228- chemin de la Presqu'île- Demande de renseignements
- 10- RÉGIES- COMITÉS ET CORRESPONDANCES :**
 - 10.1- Dépôt du calendrier des séances du conseil d'administration
- 11- Période de questions.**
- 12- Levée de l'assemblée.**

ADOPTÉE

1583-14-01-04 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 10 DÉCEMBRE 2013

Chaque membre du conseil ayant reçu copie du procès-verbal, la secrétaire-trésorière adjointe est dispensée d'en faire lecture.

Monsieur le conseiller André Cyr propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit d'approuver le procès-verbal de l'assemblée régulière du 10 décembre 2013 du conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

ADOPTÉE

1584-14-01-5.1 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2013 À PAYER PRÉSENTÉE AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin d'approuver la liste des comptes ci-dessous énumérés et d'autoriser la directrice générale de la municipalité d'effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit ;

ADMINISTRATION

Petite Caisse	pires, patinoire	24,15 \$
Pierre-Paul Goyette	déplac. Ass. Roussel, S Pagé	43,20 \$
Gisèle Lépine Pilotte	Déplac. MRC, repas Noël	181,42 \$
Josée Collard	Déplac. Dépôt	21,60 \$
Pierrette Léonard	déplac. dépôt	21,60 \$
Papeterie htes rivieres	fournitures de bureau	224,04 \$
Imprimerie Boutiqu'à Lettres	enveloppes	224,20 \$
Bureautech	relevé compteur	151,82 \$
Dir. Ress. Financières & Mat.	bail ch. Du Quai	71,28 \$
Bélanger Électronique	support tech, conf. Imprimante	655,63 \$
Fonds des Registres	3 mutations	12,00 \$
AQLPA	subv. Chauffage au bois	100,00 \$
Deveau, Bourgeois, Gagné	services prof. Camions neige	410,46 \$
MRC Antoine-Labelle	fibre optique adm.	238,31 \$
Visa	babillard, trousse t4 ,relevé1	226,78 \$
		2 606,49 \$

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Caroline Larivée	entretien	635,52 \$
Rona	sel à glace	52,29 \$
Centre Hygiène	entr. Plancher	635,50 \$
		1 323,31 \$

SERVICE DE GARDE

Caroline Larivée	entr. serv. Garde	180,00 \$
		180,00 \$

VOIRIE (courant)

Dépanneur Lac-des-Iles	essence	402,80 \$
Atelier Rép. B & R	livres inspection	32,19 \$
Carrefour Industriel	Urée, chaînes	422,39 \$
Pièces d'Auto Léon	Urée	45,95 \$
9282-8631 Qc Inc	7 hres pelle Pearson	893,42 \$
Métal Gosselin	membrane Pont Pearson	430,96 \$
Pneus Lavoie	rép. Pneu pépine	91,98 \$
Construction SEAO	cr. Appel offre camions	(14,09) \$
		2 305,60 \$

CAMIONS DÉNEIGEMENT

Produits Pétroliers Des			
Draveurs	154508L diesel		2 262,22 \$
Atelier Usinage Mt-Laurier	entr. Camions		2 868,07 \$
Centre financier SGAL	ajout station mobile		25,60 \$
Technologies CDWare	frais instal. GPS camions		1 343,38 \$
Pièces Auto Léon	chaîne, urée, entr.		716,30 \$
			7 215,57 \$

GARAGE

Pièces d'Auto Léon	huile, lumières		104,98 \$
Pièces d'Auto Léon	cr. Lumières		(99,13) \$
Distr. SBC	combinaison		89,51 \$
			95,36 \$

CHEMIN PRESQU'ILE

WSP Canada inc			312,68 \$
			312,68 \$

SÉCURITÉ CIVILE

Mobilonde	<i>loc. Pagette</i>		64,39 \$
			64,39 \$

AQUEDUC

Serv Env. Lussier	<i>contrat op. usine</i>		1 362,45 \$
Centre d'Hygiène	<i>chlore</i>		20,63 \$
			1 383,08 \$

PATINOIRE

Denis Cadieux & Fille	<i>boulon sûreté, courroie</i>		84,84 \$
Dépanneur Lac-des-Iles	<i>essence souffleuse</i>		92,70 \$
Métal Gosselin	<i>boulon sûreté</i>		4,24 \$
Plomberie Martine	<i>réservoir eau</i>		172,62 \$
Canadian Tire	<i>grattoirs</i>		137,94 \$
			492,34 \$

BIBLIO

Papeterie des H-Rivières	<i>Achat 7 volumes, post-it</i>		152,57 \$
			152,57 \$

TOTAL DES COMPTES À PAYER : **16 131,39 \$**

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.

Gisèle Lépine Pilotte

ADOPTÉE

1585-14-01-5.2 APPROBATION DE LA LISTE DES CHÈQUES ET PAIEMENTS ACCÈS D À ÊTRE ENTÉRINÉS PRÉSENTÉE AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette, d'approuver la liste des chèques et paiements ACCÈS D à être entérinés au 31 décembre 2013

Salaire employés	03/12/13	7659 à 7666		3 046,53 \$
Télébec	" "	7667	ACCÈS D	618,64 \$
Hydro-Québec	" "	7668	ACCÈS D	1 758,69 \$
Équipements Lourds Papineau	" "	7669		9 113,83 \$

CCU	" "	7670 à 7672		150,00 \$
Conseil	" "	7673 à 7679		3 561,51 \$
Salaire employés	10/12/13	7680 à 7687		3 514,05 \$
Hydro-Québec	" "	7688	ACCÈS D	495,36 \$
Gisèle Lépine Pilotte	" "	7689		234,51 \$
<u>comptes payer DÉCEMBRE</u>				
<u>2013</u>	11/12/13	7690 à 7725		16 648,10 \$
<u>Zone Emploi</u>	" "	7726		500,00 \$
2626-3350 Qc	" "	7727		3 316,39 \$
Génivar	" "	7728		447,08 \$
Agence Douanes				
Canada	16/12/13	7729	ACCÈS D	2 558,07 \$
Min. du Revenu du Québec	" "	7730	ACCÈS D	5 963,39 \$
Min. du Revenu du Québec	" "	7731	ACCÈS D	249,68 \$
Synd. Travailleurs(euses) Lièvre	" "	7732		319,40 \$
Salaire employés	17/12/13	7733 à 7742		3 992,81 \$
Salaire employés	23/12/13	7743 à 7756		4 327,44 \$
Municipalité Ferme-Neuve	" "	7746	ANNULÉ	
Salaire employés	30/12/13	7757 à 7766		3 951,29 \$
Banque Nationale du Canada	" "	7767		1 413,52 \$
Salaire employés	23/12/13	7768		510,05 \$

TOTAL CHÈQUES PAIEMENTS ACCÈSD À ENTÉRINER 66 690,34 \$

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.

Gisèle Lépine Pilotte

ADOPTÉE

1586-14-01-5.3 VILLE D'AGGLOMÉRATION DE MONT-LAURIER -AUTORISER LES PAIEMENTS DE LA QUOTE-PART 2014 AUX DATES D'ECHEANCES FIXEES PAR LE REGLEMENT A-54

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin que la directrice générale soit autorisée à faire quatre paiements de 31 079\$ à la Ville de d'agglomération de Mont-Laurier, représentant la quote-part pour l'année 2014 \$ de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles et ce, pour les échéances du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet et du 15 septembre 2014 pour un au montant global de 93 239.00\$.

ADOPTÉE

1587-14-01-5.4 PG SOLUTIONS- RENOUELEMENT CONTRATS POUR SOUTIEN ET ENTRETIEN LOGICIELS – ADMINISTRATION- TAXATION ET PERMIS POUR L'ANNÉE 2014

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr que la Municipalité de Saint-Aimé du Lac-des-Iles renouvelle ses contrats d'entretien et de soutien de logiciels de permis au montant de 1 460.18\$ taxes incluses et d'administration et taxation au montant de 5 317.591\$ taxes incluses pour l'année 2014 et d'autoriser la directrice générale à faire le paiement de ces dites sommes à PG Solutions inc.

ADOPTÉE

1588-14-01-5.5 RENOUELEMENT ADHESION 2014 A L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUEBEC (ADMQ) POUR LA DIRECTRICE GENERALE

Madame la conseillère Elisabeth Grogg propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin que la directrice générale soit autorisée à émettre un chèque au montant de 693.95\$ à l'ordre de l'Association des directeurs municipaux du Québec en paiement de son adhésion et assurance pour l'année 2014.

ADOPTÉE

1589-14-01-5.6 RENOUELEMENT ADHESION 2014 A LA CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX- BATIMENTS ET ENVIRONNEMENT DU QUEBEC (COMBEQ)

Madame la conseillère Elisabeth Grogg propose, appuyé par monsieur le conseiller André Benoit que la directrice générale soit autorisée à faire un chèque de 333.43\$ à l'ordre de la Corporation des officiers municipaux du Québec pour l'adhésion de l'année 2014 de Monsieur François Lacroix, inspecteur en bâtiment et en environnement.

ADOPTÉE

1590-14-01-5.7 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA LIÈVRE; QUOTE-PART 2014- ET AUTORISATION DE PAIEMENTS 4 ÉCHÉANCES.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles et la Ville d'agglomération de Mont-Laurier ont signé une entente de délégation de compétence de l'agglomération de Mont-Laurier à la municipalité de Saint-Aimé du Lac-des-Iles en matière de traitement des quotes-parts de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre ;

Attendu que la quote-part 2014 de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles s'élève au montant de 92 734.00\$.

Monsieur le conseiller André Cyr propose, appuyé par Madame la conseillère Elisabeth Grogg que la directrice générale soit autorisée à effectuer en quatre versements égaux de 23 184.00\$ à la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre et ce, aux dates d'échéances fixées et de verser également le fonds de réserve 2013.

ADOPTÉE

1591-14-01-5.8 MRC ANTOINE-LABELLE; QUOTE-PART 2014- AUTORISATION DE PAIEMENTS 2 ÉCHÉANCES.

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit que la directrice générale soit autorisée à effectuer en deux versements la quote-part 2014 au montant de 56 658.00\$ à la MRC d'Antoine-Labelle et ce, aux dates d'échéances fixées et de verser également le fonds d'investissement 2014 au montant de 715.00\$ et la quote-part de la cour municipale au montant de 413.00\$

ADOPTÉE

1592-14-01-6.1 ÉCHO DE LA LIEVRE- CAHIER SPECIAL SUR EGLISES DE LA MRC ANTOINE-LABELLE- 125.00\$ PLUS TAXES

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette que la Municipalité de Saint-Aimé du Lac-des-Iles accepte l'offre spéciale du cahier des Églises et que la directrice générale soit autorisée à faire un chèque de 125.00\$ plus taxes à l'ordre de Quebecor media.

ADOPTÉE

1593-14-01-6.2 PROPRIETE MME ANNE-MARIE DAVID- CHEMIN DE LA TRAVERSE- OFFRE DE CESSION

ATTENDU QUE Mme Anne-Marie David, est propriétaire unique d'un terrain situé sur le chemin de la Traverse, dont une partie en bordure du Lac-des-Iles,

ATTENDU QUE ce terrain déroge à la réglementation d'urbanisme de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles et qu'il est réputé inconstructible ;

ATTENDU QUE Madame David veut faire don de ce terrain à la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles pour des considérations qui seront déterminées ultérieurement par le conseil municipal;

Monsieur le conseiller André Cyr propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette que la Municipalité de Saint-Aimé du Lac-des-Iles accepte l'offre de cession faite par Mme Anne-Marie David pour la propriété portant le matricule 7942-15-6778 et par la présente le conseil autorise le maire M. Pierre-Paul Goyette et la directrice générale Mme Gisèle Lépine Pilote à signer pour et nom de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles tous les documents relatifs à cette transaction et que tous les frais sont à la charge de la dite municipalité.

ADOPTÉE

ITEM 14-01-6.4- MRC ANTOINE-LABELLE- DEPOT DES DEMANDES DE REVISION ROLE 2013-2014-2015

La directrice générale dépose à la table du conseil, copies des 7 dossiers qui ont déposé une demande de révision de l'évaluation de leur propriété et qui conteste l'évaluation foncière attribuée au dépôt du rôle 2013-2014-2015. Le conseil municipal demande des explications sur les fortes diminutions apportées au dossier matricule #8041-91-8010. M. le maire Pierre-Paul Goyette rencontrera M. Yvon Allen, évaluateur agréé de la MRC d'Antoine-Labelle à ce sujet pour des éclaircissements.

1594-14-01-6.5 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION AVEC OU SANS MODIFICATION DU RÈGLEMENT RÉVISÉ RELATIF AU CODE DE DEONTOLOGIE ET D'ETHIQUE DES ELUS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ILES

Monsieur le conseiller Robert Asselin donne avis de motion de la présentation d'un règlement avec ou sans modification du règlement révisé relatif au code de déontologie et d'éthique des élus de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

ADOPTÉ

**La séance est ajournée par le maire, M. Pierre-Paul Goyette. Il est 20:05 heures.
La séance est réouverte par le maire, M. Pierre-Paul Goyette. Il est 20:20 heures.**

1595-14-01-7.1 SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS -DENEIGEMENT- RESOLUTION ENTERINER L'ENGAGEMENT DE MONSIEUR MARCO GRENIER

ATTENDU QUE Monsieur Marco Grenier a présenté sa candidature afin d'occuper la fonction de Chauffeur –opérateur en qualité de 3^e homme affecté de façon temporaire au service de déneigement ;

ATTENDU QUE la candidature de Monsieur Marco Grenier correspond aux besoins du service des Travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette, appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr et résolu de nommer Monsieur Marco Grenier à la fonction de chauffeur-opérateur en voirie pour le service des Travaux publics de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, et ce pour une période d'essai de 25 jours de travail en continu et ce, en conformité avec la convention collective en vigueur. Et qu'un minimum de salaire de 20 heures/semaine sera attribué au poste occupé par M. Marco Grenier lors des occasionnels remplacements des chauffeurs-opérateurs réguliers.

ADOPTÉE

1596-14-01-7.2- ÉQUIPEMENT LOURDS PAPINEAU- RECLAMATION POUR RETARD DE LIVRAISON- ENTERINER FACTURE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles a accordé un contrat à Équipement Lourds Papineau inc pour la livraison de deux camions neufs de marque Western Stars type 4700 SF année 2014, soit un 10 roues et un 6 roues, stipulant une date de livraison de + ou – vers le 15 octobre 2014 ;

ATTENDU QUE Équipement Lourds Papineau inc a transmis par courriel en date du 31 juillet 2013 un avis que l'usine de fabrication de Western Stas était en grève et que la date de livraison stipulé au contrat ne pouvait être garantie pour la livraison du camion 6 roues;

ATTENDU QUE le camion Western star 4700SF 6 roues a été déclaré disponible pour livraison seulement le 27 novembre 2013;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles a du effectuer des opérations de déneigement avec un seul camion, ce qui a occasionné des délais d'ouvertures et également des déboursés non prévus afin de palier à l'absence du camion 6 roues ;

Monsieur le conseiller André Cyr propose, appuyé par Madame la conseillère Elisabeth Grogg que le conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles entérine la facture adressée à Equipements lourds Papineau portant le #515 au montant de 3 000.00\$ plus taxes émise en regard des délais de livraison des camions Western stars ce qui a occasionné des frais supplémentaires au service de déneigement en régie interne.

ADOPTÉE

1597-14-01-8.2 CRSBPL- NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL A TITRE DE REPRESENTANT

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette que la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles mandate Madame la conseillère Elisabeth Grogg à titre de représentante municipale à la Centrale régional des services aux bibliothèques publiques des Laurentides inc.

Que cette résolution demeure en vigueur jusqu'à ce qu'un avis écrit du contraire soit donné.

ADOPTÉE

1598-14-01-12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé Monsieur le conseiller André Cyr la levée de l'assemblée régulière du 14 janvier 2014.

ADOPTÉE

Pierre-Paul Goyette
Maire

Gisèle Lépine Pilotte
Directrice générale

Je, Pierre-Paul Goyette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Pierre-Paul Goyette, Maire